

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



47307

Distr.  
LIMITÉE  
E/CN.14/INR/19  
13 décembre 1962  
FRANCAIS  
Original : ANGLAIS



COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Comité permanent de l'Industrie et  
des Ressources naturelles  
Première session  
Addis-Abéba, 12-21 décembre 1962

DECLARATION DU COMMISSAIRE AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL  
A LA SEANCE D'OUVERTURE DE LA PREMIERE SESSION  
DU COMITE PERMANENT DE L'INDUSTRIE ET  
DES RESSOURCES NATURELLES

On est de mieux en mieux conscient depuis quelques années, de la contribution essentielle que l'industrialisation peut apporter à la création d'emplois nouveaux à l'amélioration des revenus et des niveaux de consommation dans les pays en voie de développement. Il est significatif qu'on en soit arrivé là après un redoublement des efforts de développement à l'échelon national et international pendant une période relativement prolongée et il faut même y voir le signe que presque partout dans le monde on est maintenant d'accord pour faire de l'industrialisation l'élément central du processus de développement des pays économiquement peu avancés, en lui donnant, à très peu de choses près, la place qu'elle a prise dans le développement des pays fortement industrialisés. On notera cependant que les conditions d'aujourd'hui diffèrent sur un point très important: l'accélération continue du progrès technique dans les pays avancés tend à creuser un fossé toujours plus large entre ces pays, qui ont déjà pu accumuler des capitaux et des connaissances scientifiques et techniques considérables et les pays qui luttent encore énergiquement pour se libérer de handicaps fondamentaux caractéristiques des premières étapes du développement.

Le danger du déséquilibre permanent et même croissant entre pays riches et pays pauvres a été dénoncé antérieurement et on a dressé depuis

une dizaine d'années environ un tableau assez complet de ses aspects. Il est maintenant admis que les écarts de revenu et de bien-être qui séparent pays développés et sous-développés vont plus ou moins de pair avec la dissimilitude des structures économiques; les pays avancés ont des économies diversifiées et l'industrie y prédomine, tandis que les pays moins développés ne produisent guère que quelques produits de base tirés de leur agriculture ou de leurs ressources naturelles. Il n'est donc pas surprenant qu'un accord assez large se soit fait récemment, et même ait trouvé son expression au Conseil économique et social et dans d'autres organes des Nations Unies, sur l'objectif souhaitable pour les pays sous-développés, à savoir la création d'économies industrielles dont la diversification serait aussi poussée que dans les pays avancés.

Si l'accord est largement réalisé sur les objectifs généraux, il est beaucoup moins net en ce qui concerne les meilleurs moyens de les atteindre; en effet, nombre de problèmes n'ont pas encore été étudiés à fond et puis, il est parfois possible et même indispensable d'envisager le sujet de points de vues différents pour tenir compte des conditions particulières à chaque pays et région. L'examen des mesures à prendre doit donc tenir compte du risque qu'il y aurait à simplifier exagérément, qu'il s'agisse des principes directeurs ou des mesures spécifiques à adopter. D'une part l'obligation d'accomplir en un temps très court l'évolution industrielle des 150 dernières années imposé une tâche formidable à tout pays quel qu'il soit, et d'autre part, l'industrialisation est un processus des plus complexes qui suppose réunies un ensemble de conditions satisfaisantes pour que soient possibles les changements de structure nécessaires et les efforts soutenus à faire pendant un certain nombre d'années. Ajoutons que si l'industrialisation est appelée à jouer le rôle dominant dans le processus du développement, on ne saurait la considérer isolément; il faut la replacer dans le cadre d'une politique générale de développement économique.

Au long des années, les Nations Unies et les institutions spécialisées ont consacré une part considérable de leurs efforts à préciser les problèmes fondamentaux du développement économique. Ces efforts ont eu notamment pour résultat de montrer que le développement industriel ne pouvait

être conçu uniquement en fonction de l'usine, qu'il ne pouvait être fondé sur le seul bon sens ou sur une base purement empirique. La notion d'industrialisation s'est transformée; on envisage de plus en plus l'industrialisation comme un processus conscient et organisé à considérer dans le contexte élargi d'une politique correctement articulée. Il convient donc d'employer pour l'accomplir des méthodes plus rigoureuses et plus systématiques grâce auxquelles on pourra pénétrer la nature de ce processus.

Un des premiers problèmes à résoudre est celui du choix de la ligne de conduite à suivre. De ce choix dépendront les réponses à des questions fondamentales telles que celles des critères à retenir pour les investissements de base, des méthodes de détermination de la combinaison des facteurs de production la plus avantageuse, de l'importance des usines et de leur emplacement, de la relation entre les programmes industriels et le développement d'autres secteurs de l'économie, enfin de l'intégration de ces programmes dans des plans de développement intégral. La mise au point progressive d'un ensemble d'instruments et de techniques pour l'établissement des programmes de développement industriel a été grandement facilitée par des études et recherches diverses. L'expérience toujours plus riche acquise à l'occasion de la fourniture de services d'experts au titre du Programme d'assistance technique des Nations Unies a elle aussi été d'un grand secours de ce point de vue. Au fur et à mesure que les connaissances s'accumulent et sont soumises à une analyse systématique, on acquiert plus d'assurance dans leur application aux divers problèmes de programmation industrielle et dans la détermination des besoins de formation y afférents. La vaste expérience de programmation industrielle que les groupes consultatifs de la CEPAL ont accumulée en aidant divers gouvernements à créer leur appareil de planification fera l'objet d'un examen lors du Cycle d'étude de l'Amérique latine sur la programmation industrielle qui doit avoir lieu à Sao Paulo (Brésil) au début de l'an prochain. Dans la région de la CEAEO, la deuxième réunion des spécialistes des techniques de programmation a été presque intégralement consacrée aux problèmes de la programmation industrielle. Son rapport est

un essai de synthèse de l'expérience théorique et pratique acquise dans divers pays de cette zone; il porte spécifiquement sur les relations entre les techniques analytiques, la structure économique et l'information empirique nécessaires pour la planification industrielle.

Un deuxième problème très important est celui de la transposition des techniques et de l'adaptation des procédés modernes de production industrielle aux besoins des zones en voie de développement. Dans le passé c'était essentiellement une sorte de sous-produit des investissements directs de capital productif en provenance des zones évoluées du monde. Maintenant, il s'agit plutôt d'un processus autonome, en rapport étroit avec la politique d'industrialisation du pays, à l'accomplissement duquel les programmes d'assistance technique de la famille des Nations Unies interviennent de plus en plus activement. Les problèmes réglés par cette assistance technique sont aussi nombreux et divers que les domaines techniques, depuis les projets portant, par exemple, sur l'amélioration de certains types de produits sidérurgiques au Brésil ou un programme d'ensemble sur la substitution des matériaux en Inde, ou des conseils pour la création d'une industrie d'engrais phosphatés au Chili, jusqu'à la mise au point d'un programme par étapes pour l'expansion de la production de pâte et de papier en Thaïlande.

La création d'instituts de recherche industrielle et technologique représente un aspect très important de cet effort d'adaptation de la technique aux exigences locales et de mise au point de procédés techniques; elle permet ainsi de tirer industriellement le meilleur parti des matières premières locales. Les gouvernements ont reçu une aide pour la création d'instituts de ce genre dans un certain nombre de zones et particulièrement là où le niveau de l'industrialisation exige la présence de services technologiques capables de trouver une solution à la multitude des problèmes que la production et l'organisation industrielles posent au niveau local. De fait, les instituts technologiques ont apporté un précieux concours aux industries déjà existantes ou nouvellement créées et ils ont aussi constitué un excellent terrain de formation de techniciens appelés à constituer les cadres dont les pays en voie de développement ont besoin pour leur effort

d'industrialisation. Ce sont en même temps les embryons de ces centres de recherche fondamentale dans le domaine de la science et de la technique qui jusqu'ici n'existaient guère que dans les pays les plus avancés, mais qui auront à jouer un rôle de plus en plus important si l'on veut que les zones moins développées exploitent au mieux leurs ressources.

Une autre très importante activité est celle qui s'exprime par des études préalables aux investissements et des études de rentabilité. Les travaux du Secrétariat sont, pour une grande part, liés d'une manière ou de l'autre, à la solution de problèmes et à la mise au point de techniques en vue de poser le plus rapidement possible le diagnostic des possibilités industrielles offertes par une zone donnée.

Ces derniers temps, les gouvernements ont, plus souvent demandé le concours d'équipes d'enquêteurs qui évaluent le potentiel immédiatement disponible pour la création d'industries nouvelles ou l'expansion d'activités existantes. C'est ainsi qu'une équipe d'experts a mené à bien une vaste enquête sur les possibilités industrielles de Singapour tandis qu'une autre recherchait si la création d'une industrie sidérurgique serait rentable. Toutes deux ont formulé les recommandations spécifiques qui ont déjà été appliquées dans certains cas et sont sur le point de l'être dans d'autres. Une mission du même genre vient de commencer une enquête industrielle en Birmanie. Dans d'autres pays, le travail est mis en route par des experts individuels chargés de procéder à une estimation approchée des ressources existantes en partant des besoins spécifiques pour la création de petites et moyennes industries dans des domaines divers.

De fait, un des projets du Programme d'assistance technique de 1963 prévoit l'envoi d'experts dans des pays africains pour des enquêtes sur les ressources et les autres facteurs requis pour la création de nouvelles industries.

Un des problèmes les plus importants dans les zones dont le développement vient d'être mis en train est celui que posent à tous les niveaux les besoins le personnel formé. Il n'existe guère de projet d'assistance technique qui ne suppose d'une manière ou d'une autre une formation, soit

directement par le moyen de bourses d'études à l'étranger, soit indirectement lorsque des homologues ou d'autres personnels locaux travaillent avec les experts, mais les Nations Unies et les institutions spécialisées intéressées ont toujours accordé la toute première priorité aux programmes spécifiques de formation de personnel technique et de cadres de direction. Il faut notamment signaler la création dans les régions et pays mêmes, d'établissements et la mise en oeuvre de programmes de formation qui constituent sur le plan des institutions un moyen permanent d'accroître les effectifs de techniciens.

L'action internationale prend toute son importance quand les problèmes doivent être abordés à l'échelle de toute une région ou au plan inter régional. Les cycles et groupes d'études techniques offrent aux fonctionnaires des administrations publiques et aux spécialistes de l'industrie la possibilité de confronter leurs expériences et d'étudier, à l'échelle régionale, les problèmes qui leur sont communs. Ces réunions ont eu fréquemment pour prolongements des mesures pratiques adoptées par les gouvernements ou au niveau régional, qui ont ouvert de nouveaux champs au développement industriel. Ce fut notamment le cas pour le Cycle d'étude sur le développement des industries chimiques de base récemment organisé dans la région de la CEAEO; ce Cycle d'étude a permis d'établir des recommandations relatives à la production et l'utilisation de cinq produits chimiques de base qui jouent un rôle capital dans nombre des industries en voie de développement dans la région. D'autres recommandations ont été formulées aussi sur des questions de principe, par exemple en ce qui concerne les tarifs douaniers protecteurs et certaines mesures gouvernementales visant à aider les industries nouvellement créées pour la production de ces produits chimiques. A l'échelon régional, d'autres conceptions ont aussi prévalu dans les cas qui, tout en présentant de l'intérêt pour de nombreux pays, n'impliquent pas nécessairement que de vastes groupes de pays s'y intéressent au même moment. Ainsi, à l'occasion d'une enquête sur la production d'équipement industriel dans divers pays d'Amérique latine, la CEPAL a pu amener à coopérer des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux de plusieurs pays où existent déjà la capacité voulue pour la

production d'équipement de base. Comme ces divers projets étaient mis à exécution à un niveau très proche des conditions de réalisation, les résultats de l'enquête ont pu être immédiatement traduits dans les faits et ils ont abouti à la formulation de programmes de rééquipement et de réorganisation.

En me laissant aller à citer certaines des formes de l'activité exercée par les Nations Unies et les institutions spécialisées pour aider les gouvernements dans leurs efforts d'industrialisation, je n'entendais pas éprouver votre patience. J'ai cherché à illustrer par quelques exemples concrets la diversité du domaine couvert tout en sachant pertinemment que j'étais loin d'apporter un tableau complet des activités actuelles et des possibilités offertes pour l'avenir. D'ailleurs, comme il existe le plus souvent des rapports réciproques entre ces diverses activités, la complexité du tableau d'ensemble en est considérablement compliquée et on ne peut que tenter d'en donner une idée.

D'autre part, si incomplet que doit rester ce tableau, j'espère qu'il aura contribué à faire comprendre toute la richesse des activités menées sous des auspices internationales, activités qui non seulement apportent une aide directe là où elles sont mises en oeuvre mais qui enrichissent aussi très notablement notre connaissance des complexités du développement industriel par un afflux quotidien de nouvelles données d'expérience venues des quatre coins de la terre.

La diversité des travaux pour lesquels la famille des Nations Unies est appelée à prêter son concours aux gouvernements membres dans le domaine industriel est si grande maintenant que le besoin de coordonner les activités internationales dans ce domaine se fait de plus en plus sentir depuis quelques années. L'un des rôles essentiels que le Comité du développement industriel a envisagé de confier au Centre de développement industriel est précisément de servir de point de rencontre pour l'échange de renseignements, non seulement sur telles ou telles données statistiques, mais aussi sur les programmes et les activités, les nouvelles expériences et les nouvelles manières d'aborder les problèmes qui ont une incidence sur l'industrialisation. Si le Centre doit coordonner l'action internationale dans ce domaine, il devra également servir de point de ralliement pour le rassemblement et l'exploitation d'informations technologiques et la diffusion des renseignements disponibles sur les innovations scientifiques particulièrement importantes pour les pays en voie de développement.

Le Centre assume un rôle général de coordination et d'orientation des efforts d'ensemble mais une place de plus en plus large est réservée à l'action directe des commissions régionales qui, de par leur nature et leurs fonctions, sont plus intimement informées des circonstances particulières à la région géographique de leur ressort et, par là, mieux à même d'indiquer des manières plus directes d'aborder les problèmes particuliers qui intéressent plus spécialement l'aire géographique dans laquelle elles exercent leur activité. Le Centre entreprendra les opérations dont seul peut s'acquitter efficacement un organe central mais qui contribueront à la solution des problèmes qui se posent dans les régions. Plus significatif est peut-être l'établissement de relations continues et à double courant entre nos services régionaux et le siège. Le Centre devrait recevoir sans cesse des stimulants de la part des régions parce que celles-ci sont en contacts étroits avec les réalités dont nous avons à nous occuper. Tout en se montrant extrêmement sensible à tout ce qui touche au développement des régions, le Centre devrait, en même temps, être également capable de faire part

à celles-ci non seulement de l'expérience des pays plus avancés, mais aussi de l'expérience des autres régions. L'objectif est donc d'établir un échange mutuel d'idées, d'opinions suscitées par le progrès, qu'il s'agisse de l'impulsion à donner aux nouvelles réalisations ou de l'orientation des recherches nouvelles.

Je voudrais maintenant mentionner plus précisément quelques-uns des problèmes du développement industriel en Afrique. Dans les dernières semaines, le Chargé des fonctions de Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique et moi-même avons rendu visite à plusieurs pays de l'Afrique de l'ouest et de l'Afrique de l'est. Nous avons pris contact avec des fonctionnaires chargés de l'exécution des politiques de développement industriel, des entrepreneurs et des dirigeants d'entreprises. Pour brefs qu'ils aient été, ces contacts ont élargi notre connaissance de quelques-uns des problèmes que les pays rencontrent dans leurs efforts pour faire naître une société industrielle. Je compte bien que, dans un proche avenir, les relations ainsi nouées deviendront méthodiques et que s'instaureront des contacts plus étroits avec les économies africaines qui nous procureront une connaissance plus approfondie de leurs problèmes.

J'estime nécessaire de mentionner quelques-uns des aspects importants qu'il nous a été donné d'entrevoir au cours de notre voyage. Il s'agit là, vous le comprendrez facilement, d'observations générales qui mériteraient d'être approfondies. Je vous les soumets néanmoins comme autant de sujets qui pourraient fournir à votre réunion la matière de délibérations.

Tout d'abord, il est clair que le niveau d'industrialisation est, dans la plupart des cas, plus bas en Afrique que dans les autres régions sous-développées du monde. Parmi les pays du continent africain, il en est un seul, l'Afrique du Sud, dont le revenu par habitant dépasse 250 dollars et cinq seulement, l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland, dont le revenu par habitant dépasse 125 dollars. Il y a une relation étroite entre le niveau du revenu par habitant et la place de la production

industrielle dans le produit national brut. Dans les pays très industrialisés, la proportion de la production industrielle est en moyenne de 49 %. Dans les pays sous-développés dont le revenu par habitant dépasse 125 dollars, la participation de l'industrie au produit national brut représente de 25 à 28 %. Dans les zones ou pays les moins développés, dont le revenu par habitant est inférieur à 125 dollars, la proportion dont il s'agit tombe à 19 %. La plupart des pays d'Afrique se trouvent dans cette dernière catégorie si bien que l'animation et le développement de l'industrie sont l'un des nombreux facteurs d'une politique visant à améliorer le revenu et le niveau de vie.

Dans ces dernières années, beaucoup de pays africains ont connu un taux de développement industriel élevé. Leur taux annuel de croissance, qui a été évalué à 7,4 % dans l'Etude préparée par la Commission économique pour l'Afrique en vue de votre réunion peut paraître brillant à côté de celui d'autres régions du monde. Mais il faut tenir compte du point très faible à partir duquel ces comparaisons sont établies et se rappeler que le taux de croissance rapide de ces dernières années n'implique pas que, dans la plupart des pays d'Afrique, le développement industriel ait trouvé en lui-même les moyens de se soutenir.

Le deuxième aspect dont je voudrais parler - qui est, à mon avis, le plus important peut-être - est la nécessité d'une étroite coordination entre les pays d'Afrique en vue d'assurer un développement économique et industriel rationnel. Dans beaucoup de nouveaux Etats, les possibilités d'industrialisation sont limitées par l'effectif de la population, par le montant des ressources financières et humaines et par beaucoup d'autres facteurs. Même dans les pays qui disposent de ressources naturelles abondantes et d'une population nombreuse, la création de certaines industries de base ne peut se faire qu'en prenant en considération les débouchés extérieurs, étant donné les dimensions qu'il faut donner aux unités de production pour qu'elles soient rentables.

Il est évident que des unités productives de grande taille - ou tout au moins une vaste coopération économique - sont indispensables pour implanter des industries dans des conditions économiques saines et faire en sorte que les avantages qui en seront retirés pourront se répartir sur de vastes secteurs de la population. Il me semble que l'une des principales contributions que la Commission économique pour l'Afrique et votre Comité en particulier pourront fournir consisterait à faire des études et à présenter des suggestions qui puissent servir de base à un effort de développement industriel coordonné dans plusieurs sous-régions africaines.

Je viens d'Amérique latine. Il y a 150 ans que nous sommes indépendants. Or, depuis notre libération, l'Amérique espagnole est scindée en de nombreuses unités dont les économies se sont développées indépendamment les unes des autres. Si nous sommes un continent sous-développé, cette situation est due dans une grande mesure à cette désintégration économique. Aujourd'hui, après plus d'un siècle, les républiques latino-américaines cherchent à triompher de cet état de choses. Les cinq républiques de l'Amérique centrale s'efforcent déjà d'intégrer leurs économies, elles ont déjà réalisé un marché commun et un programme d'industrialisation concerté. Sur une aire géographique plus étendue, la plupart des pays d'Amérique latine ont créé une zone de libre échange latino-américaine pour pouvoir développer leurs industries lourdes sur une base plus rationnelle. J'espère que l'expérience de mon continent sera mise à profit par les dirigeants de l'Afrique qui sont parvenus si heureusement à libérer leurs pays.

En troisième lieu, il nous a été donné de constater combien étaient vastes les domaines dans lesquels les Nations Unies et les institutions spécialisées peuvent aider les pays africains à stimuler leur industrialisation. Qu'il s'agisse de programmation et de planification, d'études de rentabilité, d'évaluations de projets industriels concrets, d'assistance pour la formation de chefs d'entreprises, de techniciens et de personnel qualifié, d'évaluations des ressources naturelles et d'élaboration de politiques visant à stimuler le développement industriel, dans

tous ces domaines les activités diversifiées des Nations Unies peuvent rendre service aux pays d'Afrique. J'apporte ici la promesse de notre concours dans ces domaines aux pays qui estiment que cette assistance est nécessaire à leur développement. A cet effet, le Centre de développement industriel, votre Commission régionale et les Institutions spécialisées uniront leurs efforts et toutes leurs ressources disponibles au service des pays du continent africain. La Commission économique pour l'Afrique et votre Comité sont particulièrement bien placés pour remplir cette tâche et je considère que vous êtes le point de rencontre que nous devons utiliser pour coordonner et organiser nos efforts en vue d'assurer le meilleur usage des ressources que les organisations internationales peuvent mobiliser dans ce domaine. Je ne fais donc qu'énoncer une vérité d'évidence en vous disant toute l'importance que j'attache à cette occasion de prendre contact avec vous et de participer à vos délibérations. De telles occasions d'échanger des idées, d'apprendre par vous vos problèmes et vos réalisations nous sont indispensables pour la formulation de notre programme de travail et pour la création d'instruments qui pourront servir efficacement les Etats africains ayant récemment accédé à l'indépendance dans leurs efforts dans la voie d'un développement économique qui trouve en soi ses forces nécessaires à sa continuité.

-----